

Quartier de Paris



I. Définition

Définition :

Les quartiers sont des subdivisions administratives de chaque arrondissement de Paris. Un arrondissement correspond au regroupement de quatre quartiers.

Pour les 20 arrondissements de Paris, les numéros de quartiers vont de 1 à 80.

Pour le bois de Vincennes (rattaché administrativement au 12^{ème} arrondissement), les numéros de quartier vont de 81 à 82.

Pour le bois de Boulogne (rattaché administrativement au 16^{ème} arrondissement), les numéros de quartier vont de 85 à 87.

Les quartiers sont des surfaces ne présentant entre elles ni vides ni chevauchements.

Surface couverte :

Paris

Identification :

Le quartier est identifié par un numéro.

Principaux attributs :

C_QU : Numéro de quartier

L_QU : Libellé de quartier

Contraintes d'usage :

II. Origine et mise à jour

Source et constitution de l'information:

Cadastre de Paris, plan parcellaire de la Ville de Paris

Les quartiers ont été créés à partir des sections cadastrales par suppression des limites de section non limites de quartier (échelle de référence : 1/500e - précision terrain = 20 cm).

Date(s) de validité des données :

01/01/2004

Rythme de mise à jour :

Annuelle si nécessaire

III. Caractéristiques descriptives**Nom informatique :**

QuartierParis_ppc

Nom abrégé de la donnée :

QU

Nombre d'enregistrements :

85

Type de données :

Fichier de formes Polygon

Attributs :

N°	Nom	Libellé	Type	Null	Valeurs possibles
1	SHAPE	Géométrie de polygones	Geometry 0		
2	NSQ	Identifiant informatique séquentiel	Integer 4		
3	NSQ_CA	Lien avec la table (CA) des CommuneArrondissement	Number 10		
4	C_QU	Code du quartier	Number 10		
5	FID	Internal feature number.	Number 10		
6	L_QU	Libellé du quartier	String 50		
7	Shape	Feature geometry.	Float 19 , 11		
8	AREA		Float 19 , 11		
9	LEN		Double 19		

Liens avec d'autres données :

Le champ NSQ_CA de cette table peut être mis en relation avec le champ NSQ du fichier graphique de communes et arrondissements de Paris et de la Petite Couronne (fichier CommuneArrondissement). Un quartier n'appartient qu'à un et un seul arrondissement de Paris.

Pas de domaine associé

IV. Contact**Nom :**

Pascale ROYNARD

Organisme :

APUR

Service :

BDU

Téléphone :

01 42 76 32 95

Fax :

01 42 76 23 70

Mél :

pascale.roynard@apur.org

V. Droits de propriété et diffusion

Propriété :

APUR

Droits de l'APUR :

Auteur et producteur

Diffusion :

Par convention de mise à disposition